

L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire
fondé en 1897

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

Vol. LXX — No 7
Saint-Jérôme, mercredi, le 8 mars 1967

10¢

LE CANADA PERD UN GRAND CANADIEN

LE GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA MEURT PRESQUE SUBITEMENT DIMANCHE MATIN

OBSEQUES D'ETAT AUJOURD'HUI A OTTAWA

Soldat, avocat, diplomate, Son Excellence Georges-Philias Vanier s'est éteint à 78 ans à Rideau Hall, résidence officielle du gouverneur général du Canada.

Dix-neuvième gouverneur général du Canada, M. Vanier était le second vice-roi né au Canada et le premier Canadien français de même que le premier catholique à occuper la fonction. Son mandat aura aussi été le plus long de l'histoire du Canada depuis la Confédération. Il fut nommé chef d'Etat par la reine le 1er août 1959, sur la recommandation de M. Diefenbaker, alors Premier ministre du Canada.

Son Excellence le général

Georges-Philias Vanier, D.S.O., M.C., C.D., était gouverneur général du Canada depuis le 15 septembre 1959. Il est né à Montréal le 23 avril 1888 et fit ses études au Collège Loyola, où il obtint son B.A., et à l'Université Laval à Montréal, son LL.B. En 1921, il épousa Pauline Archer, fille de l'honorable juge Charles Archer. Ils ont une fille et quatre fils.

Reçu au barreau de Québec en 1911, il pratiqua le droit à Montréal jusqu'à la déclaration de la Première Guerre mondiale. Il quitta alors le droit et s'engagea dans l'Armée canadienne du Royal 22e Régiment, dans lequel il servit en France et en Belgique. Il fut décoré du



Comte d'Aberdeen	1893-1898
Comte de Minto	1898-1904
Comte Gery	1904-1911
Duc de Connaught	1911-1916
Duc de Devonshire	1916-1921
Lord Byng de Vimy	1921-1926
Vic. Willingdon	
de Ralston	1926-1931
Comte de Bessborough	1931-1935
Lord Tweedsmuir	
d'Elsfield	1935-1940
Comte d'Athlone	1940-1945
Vicomte Alexander	
de Tunis	1946-1951
Très Hon. Vincent Massey	
	1952-1959

**Le Dr Charles
Léonard président
d'honneur du dîner
annuel du
Prêt d'Honneur**



Les responsables de l'organisation du dîner annuel de \$100.00 en faveur du Prêt d'Honneur aux étudiants de notre diocèse, sont heureux d'annoncer la nomination de Monsieur le docteur Charles Léonard, au poste de président d'honneur du dîner 1967.

Participant assidu aux dîners annuels, le docteur Léonard, s'est toujours intéressé de très près à l'éducation sous toutes ses formes, spécialement dans la région, jérômeienne.

La Société Saint-Jean-Baptiste en demandant au docteur Léonard d'accepter cette présidence a voulu honorer d'une façon particulière un professionnel de chez nous qui prend une part active à la vie culturelle du milieu. Et par ricochet à tous ceux qui, non satisfaits de souscrire généreusement à toutes les oeuvres qui tendent la main, veulent apporter un appui personnel et désintéressé à la jeunesse étudiante de chez nous.

Distinguished Service Order et de la Croix Militaire avec agrafe. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur; Commandeur de la Legion of Merit (Etats-Unis); Chevalier de Justice de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dont il était le Prieur au Canada et Chevalier Grand-Croix de Grâce Magistrale de l'Ordre de Malte.

Son Excellence a occupé plusieurs postes importants dans les domaines diplomatique et militaire. Entre autres, il fut le représentant du Canada à la Commission préparatoire du désarmement de la Société des Nations; secrétaire du haut commissariat du Canada à Londres; membre de la Commis-

sion canado-américaine de Défense; ministre du Canada auprès des gouvernements alliés établis au Royaume-Uni pendant la guerre; représentant du Canada auprès du Comité français de la libération nationale à Londres; et ministre du Canada d'abord et ensuite premier ambassadeur du Canada en France.

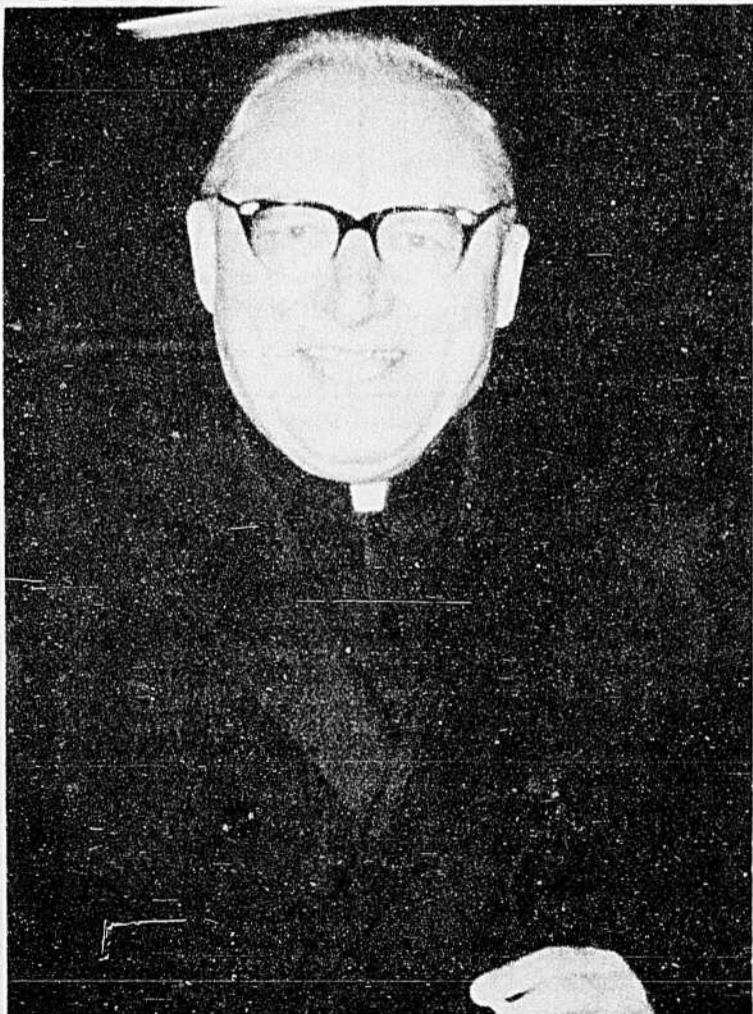
Le 20 février 1963, Son Excellence le gouverneur général Georges Vanier était nommé membre du Conseil privé du Royaume-Uni. Il avait donc droit au titre de "très honorable."

Son mandat qui devait expirer à l'automne de 1965 avait été prolongé.

NOS AUTRES GOUVERNEURS GENERAUX DEPUIS LA CONFEDERATION

Vicomte Monk	1867-1868	Marquis de	
Lord Lisgar	1868-1872	Lansdowne	1883-1888
Comte de Dufferin	1872-1878	Lord Stanley	
Marquis de Lorne	1878-1883	de Preston	1888-1892

DECES DE L'ABBE ARMAND SABOURIN



CURE DE SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTIDES

Au moment de terminer notre journal, nous apprenons le décès subit du curé de Saint-Antoine-des-Laurentides, M. l'abbé Armand Sabourin, âgé de 65 ans.

Il avait été ordonné prêtre le 11 juin 1927. Il était curé de Saint-Antoine depuis 16 ans.

Il est présentement exposé au Salon mortuaire Pilon, Therrien & Desrosiers, de Saint-Antoine-des-Laurentides. La translation des restes aura lieu jeudi soir à 8 heures p.m., en l'église paroissiale. Le service funèbre sera chanté vendredi après-midi à 4 heures.

Samedi, le 11 mars à Saint-Jérôme

La Régionale Dollard-des-Ormeaux accueillera 300 athlètes venant de 5 régionales

Le Service d'éducation physique de la régionale Dollard-des-Ormeaux est à voir aux derniers préparatifs pour accueillir 300 gars et filles dans le cadre d'une compétition sportive "nouveau genre", le samedi 11 mars à St-Jérôme. L'Omniom "quatre 6" offrira aux jeunes la possibilité de compétitionner en volley ball, basket ball, hand ball et au hockey. La Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux sera l'hôte des régionales suivantes : Henri - Bourassa, Des Laurentides, Deux-Montagnes, Mille-Iles, et de la Commission scolaire de Ste-Thérèse.

La forme de compétition :

Chaque régionale ayant accepté de présenter des équipes gars ou filles selon les disciplines, ces dernières disputeront la victoire et le trophée qui s'y rattache dans le cadre d'un tournoi rotation. Après le rassemblement général à l'école Mère-Marie-Anne à 8h. 30, les athlètes se dirigeront vers leurs gymnases respectifs, selon la distribution suivante :

Hand ball (gars, et filles) : gymnase Prévost

Volley ball (gars et filles) : gymnase Mgr-Frenette

Basket ball (gars et filles) : gymnase Mère-Marie-Anne

Hockey (gars) : aréna municipale.

Nos athlètes en provenance du secteur de Lachute voyageront par autobus pour venir défendre les couleurs de notre régionale. Le dîner se prendra sur place avec "lunch sous le bras". La journée connaîtra son point culminant vers 4h. 30 p.m., lors des dernières rencontres qui détermineront les grands champions dans chaque catégorie. La remise des trophées aux équipes championnes et écussons à chaque compétiteur marquera la fin de cette journée inoubliable.

Le but de cette compétition :

Dans un monde de plus en plus socialisant, notre mode d'éducation des jeunes doit offrir l'occasion à nos gars et filles d'échanger avec des jeunes d'autres milieux. C'est donc sous le signe de la franche camaraderie et dans un climat qui se verra "très accueillant", que la compétition se déroulera. La victoire au niveau d'un sport en particulier devient donc bien secondaire par rapport à nos objectifs premiers.

Climat de collaboration :

Pour réaliser une telle rencontre, il fallait la participation de beaucoup de personnes. On pourrait résumer en soulignant que les commissaires régionaux ont d'abord donné le ton, en appuyant sans réserves une telle initiative. Le service de récréation de la ville de St-Jérôme par l'entremise de M. Pierre Hurtubise, a fait montre d'un sens aigu de la collaboration tant souhaitée en pareille circonstance. Enfin, soulignons les dizaines d'heures de travail que fourniront les dynamiques éducateurs physiques de la régio-

nale Dollard-des-Ormeaux pour animer un tel programme. M. André Potvin a bien voulu accepter de coordonner les efforts de chacun pour garantir le succès de cette compétition.

Le public pourra, ce samedi 11 mars, venir voir leurs grands gars et filles lutter franche-

ment pour défendre les couleurs de leur régionale. Encore une fois, on pourra apprécier l'apport précieux d'une éducation physique pleinement intégrée à la vie d'un jeune en pleine formation physique et intellectuelle. Les sceptiques en auront pour leur argent.

DOSSIER "BILL 25"

AU BORD DU GOUFFRE

Le bill 25 n'aura pas réglé la crise scolaire, pas plus à court terme qu'à long terme.

En effet, le seul bienfait qu'apporte cette mesure extraordinaire est le retour en classe des maîtres et des élèves CE QUE TOUS SOUHAITAIENT. Encore aurait-il fallu que le gouvernement s'efforce de ne pas créer un climat de tension et de frustration. Mais le plus grave c'est que dans dix ans on ressentira encore les répercussions de ce geste brutal.

Des études sérieuses, faites par des experts, montrent qu'en 1970 il manquera 10,000 enseignants qualifiés au Québec. Cela, sans le bill 25. Or, cette loi tend à éloigner de l'enseignement les éléments les plus valables en gelant les salaires au niveau de ceux qui ont la plus longue scolarité. De sorte que les jeunes auront tendance à aller vers l'indus-

trie qui rémunère mieux ses compétences, tandis que les professeurs de carrière songent à s'orienter vers d'autres emplois ou à se diriger vers d'autres provinces plus accueillantes sur le plan monétaire.

Voilà la tragédie. A Montréal, on prévoit déjà plusieurs démissions qui se recruteraient au niveau des plus qualifiés. Dans l'immédiat, comment la Commission scolaire pourrait-elle assurer les services pédagogiques adéquats? Et dans quelques années, de combien se gonflera le chiffre fatidique de 10,000 à cause des répercussions du bill 25. Pour le moment, cette question est sans réponse. Mais elle indique bien que nous approchons lentement du gouffre.

LE RETOUR A L'ECOLE, OUI.

LE RETOUR A L'INCOMPETENCE, NON.

BUREAU ARMAND PARENT

ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.

Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements

236, ave Parent

Tél. : 432-9733

SAINT-JEROME

432-4243

432-4433

GERMAIN BOCK, c.r.

AVOCAT

190, ave. Parent,

EDIFICE CAISSE POPULAIRE

St-Jérôme

Résidence : Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Tél. : 435-7356

GERARD VERMETTE, B.A., L.L.

NOTAIRE

6669, rue St-Denis

Montréal

Tél. CR. 6-2692

PAUL BROUSSEAU,

A.P.A.

AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ

336 LABELLE

SAINT-JEROME

Tél. : 438-1201

Brousseau et Dussault

COMPTABLES

Tél. 438-1201

336, rue Labelle - St-Jérôme

(En dessous de la Compagnie de Téléphone Bell)

PAUL BROUSSEAU, A.P.A., auditeur public accrédité



APPEL AUX JEUNES TRAVAILLEURS

La J.O.C. diocésaine Saint-Jérôme, qui comprend Saint-Jérôme, Terrebonne, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache a organisé, dimanche le 26, un voyage de solidarité interjociste diocésaine à Joliette.

Cette solidarité consistait dans une aide morale et financière à la J.O.C. diocésaine de Joliette pour le salaire d'une permanente. 82 gars et filles de Saint-Jérôme étaient présents.

Cette journée a débuté par un concours amateur qui comprenait 21 concurrents de différentes catégories, représentant tous les groupes présents.

Une charmante demoiselle, du nom de Cécile Payette, résidente de Saint-Jérôme, nous fit l'honneur, grâce à son charme, sa personnalité et son style particulier, de se classer au 3e rang avec une marge de .01 de points avec la seconde. Le ré-

sultat n'était connu qu'après le magnifique souper au poulet chaud.

La soirée débuta par la remise des trophées. Vint ensuite la danse, à partir du "set carré" tout en passant au rock ou finissait par le gogo.

L'ambiance était très bonne car tout le monde s'y est donné pour le "pep".

Nous félicitons les gens de Joliette et les remercions pour cette merveilleuse journée. Les félicitations vont aussi à Cécile pour sa magnifique performance et nous lui souhaitons tout le succès possible.

Jeunes gens, jeunes filles, qui voulez vous amuser, joignez-vous à nous. Cet appel est lancé à toutes les jeunes travailleuses, jeunes travailleurs.

Serge Paquette
Publiciste.

Paul-E. Talbot,

O.D.

OPTOMETRISTE

Examen des yeux et
prescription de verres

6741 rue St-Hubert

272-7616

Montréal



GENDRON & LEFEBVRE

Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils

Arpentage, Travaux publics
et municipaux, Mécanique,
Electricité, Structure,
Calcul électronique

Edifice G.L. — Suite 200
1 Place Laval 384-1260
Laval, P.Q.

DUHAIME, AUDY, VERREULT et ASSOCIES

INGENIEURS-CONSEILS

300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

Desjardins & Sauriol

INGENIEURS-CONSEILS

- Travaux publics ● Bâtiments
- Travaux municipaux

400, boul. Labelle, Chomedey

681-9221

JEAN-CLAUDE PAQUIN, B.A. L.L.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

597, RUE PRINCIPALE

562-2484-5

LACHUTE, Qué.

Tél. TA. 3-9535 ou TA. 3-9536

AVOCATS

Fauteux & Dorais

André Fauteux, B.A., L.L.B.
Bernard Dorais, B.A., L.L.B.

Bureau ouvert tous les jours
Le soir : de 7 hres à 9 hres, les lundis, mercredis et vendredis

15, rue de l'Eglise

Ste-Thérèse

DENIS HARDY,

B.A., L.L.L., AVOCAT

336 rue Labelle
Suite 104

St-Jérôme
Tél. 438-7447

L'AVENIR DU NORD

toujours là

336, RUE LABELLE — 438-1350 — ST-JEROME

L'AVENIR DU NORD, mercredi, le 8 mars 1967

en attendant la verte

PAR
J.-GEO.
DUNNIGAN



L'étude des plaintes au nouveau rôle d'évaluation a été suspendue par le Conseil, lundi soir. On doit étudier de nouveau si le nouveau rôle doit être accepté ou rejeté. Les réviseurs sont tenus de faire un rapport détaillé sur l'état du nouveau rôle, après quoi le Conseil prendra une décision. Il se pourrait fort bien que certains membres du Conseil soient pris en défaut sur l'engagement des estimateurs et des réviseurs. D'après des aviseurs légaux ces engagements ne seraient pas conformes à la Loi. De toute façon les membres du Conseil, depuis quelques semaines sont passablement "savonnés" et sentent la soupe très chaude! Verons-nous des démissions?

Après mûre réflexion, on ne croit pas un mot de ce que dit le maire Murray quand il affirme qu'il mettra son siège en jeu si le Conseil adopte le nouveau rôle d'évaluation. Nous le répétons encore, la meilleure solution serait l'adoption du rôle. Il ne faut pas oublier que les contribuables devront payer les estimateurs du nouveau rôle... alors, de deux maux, on choisit le moindre, celui qui nous fera le moins mal...

Ce n'est pas seulement à Saint-Jérôme que l'on demande la démission du Conseil municipal. En effet, à Saint-Jean, c'est la même chose. Cependant, personne n'a rien fait publiquement.

Ce qui nous désole, c'est l'apathie incroyable des citoyens devant le spectacle de cette "foire"...

A Sainte-Agathe, le président du Comité de l'Expo a donné sa démission. A Saint-Jérôme, les citoyens et sans doute aussi le Conseil devraient annuler l'engagement du préposé au Comité de l'Expo. En somme, qu'est-ce qu'il apporte à Saint-Jérôme?

La construction d'un pont reliant la paroisse Sainte-Marcelle à la paroisse Saint-Lucien est encore revenue sur le tapis. C'est une question qui devrait être étudiée sérieusement avant même la planification du Grand-Carré.

Le 9 mars, le Club Richelieu fera une visite historique à la cathédrale de Saint-Jérôme. Savait-on que notre cathédrale est la plus grande du Commonwealth... On a toujours ça comme attrait!

Nos échevins n'aiment pas présenter des comptes pour dépenses de voyages. La semaine dernière, le Conseil rescindait une résolution à l'effet d'accorder \$170 par délégué au lieu de payer

(Suite à la page 8)

DONNER AVEC TOUT SON COEUR!

Centre de la Famille orientation des jeunes

Pourquoi les jeunes ont-ils besoin d'être orientés par un spécialiste en orientation?

M. Henri-Paul Bordeleau, psychologue et orienteur professionnel éclairera les auditeurs sur ce sujet et répondra à leurs questions à l'émission radiophonique du Centre de la Famille sur les ondes du poste C.K.J.L. mardi matin, le 14 mars à 10:00 heures et jeudi soir, le 16 mars à 7:00 heures.

Le Centre de la Famille est un organisme qui veut venir en aide aux familles du diocèse, dans tous leurs besoins d'ordre familial; budget, régulation des naissances, mésentente conjugale, etc.

Pour plus de renseignements ou pour des rendez-vous appelez Mme Louise Bouvrette, 432-9741, les mardi, mercredi et vendredi de 1:00 à 5:00 heures et le jeudi soir de 7:00 à 10:00 heures. Le bureau est situé au Centre diocésain, 236 avenue du Palais.

Retraite fermée

Jeune travailleuse, aimerais-tu faire une bonne retraite fermée?

La J.O.C.F. de St-Jérôme t'en offre l'occasion.

Une retraite fermée est organisée les 17, 18 et 19 mars prochain chez les religieuses Marie-Réparatrice à Outremont.

Le prédicateur sera M. l'abbé André Martineau. Veux-tu te joindre à nous?

Pour plus de renseignements, tu peux communiquer avec Louise Lalonde à 432-4794.

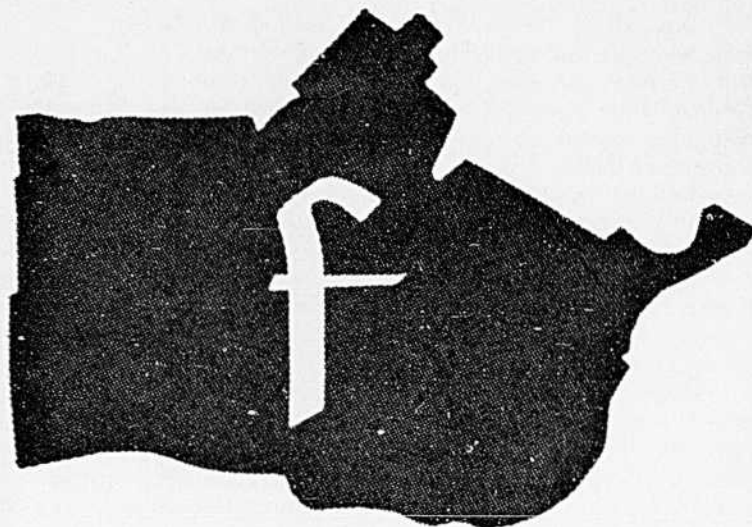
Quelque 15,000 hommes d'affaires étrangers et canadiens se prévaudront des services du Centre du Commerce international, pendant l'Expo 67. Ce bureau a pour mission de promouvoir et de faciliter les échanges entre les hommes d'affaires et industriels de différents pays.

La Compagnie Baldwin du Canada fournira les pianos et les orgues destinés aux programmes musicaux et aux divertissements, à l'Expo 67. C'est une commandite de plus de \$88,000.

Le pavillon thématique "l'Homme et l'Alimentation" occupera un terrain de sept acres et demie. Autour d'une "Acre au soleil", divers secteurs seront consacrés aux sols, aux plantes agricoles, à la mise en marché, à la mécanisation, à l'élevage, à l'industrie laitière, etc.

Deux spectacles illustrant le fonctionnement des affaires dans la vie contemporaine seront présentés dans le pavillon de la Fondation économique canadienne, à l'Expo 67.

Les banques é chartes auront des bureaux et des salles de réunion à l'Expo 67, dans le Centre du commerce international afin de favoriser les rencontres avec des experts en expansion économique.



D'ici au 20 mars la Fédération des oeuvres de charité des Laurentides tendra la main...

Ne fermons pas nos mains devant cette main tendue; ouvrons les nôtres pour en laisser tomber, non pas tant l'aumône, mais la générosité.

C'est Péguy qui a écrit: "N'est pas chrétien celui qui ne donne pas la main. Donner la main, c'est l'ouvrir. Et l'ouvrir en même temps que son coeur. Parce que l'aumône sans l'amour, ce n'est rien. Et c'est parfois, comme disait Follereau, le grand apôtre des lépreux: ...pire que rien si vous entendez pas elle, moins secourir les autres que vous libérer vous-même.

Or, il faut donner à la Fédération. Donner vite et gaiement, c'est donner deux fois. La façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne. La façon de donner, c'est le coeur.

Aussi donnons avec notre coeur. Si nous avons beaucoup, donnons beaucoup. Si nous avons peu, donnons peu. Que nous donnions peu ou beaucoup, **IL FAUT QUE LE COEUR PRENNE SA PLACE DANS LE DON.**

Le coeur, a dit quelqu'un, c'est l'âme de la charité, c'est toute la charité. **ON NE DONNE PAS** quand l'on donne à contrecoeur, lorsque l'attitude que l'on a, le ton que l'on prend, le retard que l'on y met, la manière avec laquelle on donne, laissent entendre que le don n'est pas voulu...

DONNONS SPONTANEMENT ET GENEREUSEMENT. Indiquons que nous mettons l'âme de nos semblables au-dessus de tous les biens de ce misérable monde. Dans le don que nous ferons, **METTONS L'ESTIME ET LE RESPECT DU BUT QUI L'INSPIRE.**

La fédération a dix oeuvres à soutenir; les déliants les ont commentées et elles sont connues de tous. Les Sociétés Saint-Vincent-de-Paul et les Ouvroirs des pauvres, qui prennent le haut de la liste, sont les oeuvres maitresses à soutenir. Il est injuste de dire que nous avons nos pauvres. **Les Pauvres ne sont pas à nous. C'est nous qui leur appartenons, et le Maître nous a ordonné de les aider.** Les autres oeuvres relèvent de la charité organisée; elles ne peuvent nous laisser indifférents, car la charité, c'est aussi la générosité, moins souvent la pièce de monnaie que l'appui moral, le mot qui console, le conseil qui éclaire, le geste qui relève. Dans notre monde moderne, il y a tant de façons d'aider... et de le faire avec amour.

Lyautey a écrit, un jour: **Il n'y a pas d'oeuvre humaine qui, pour être vraiment grande, n'ait besoin d'une parcelle d'amour.** La fédération, pour remplir son rôle, a besoin d'être aimée. Elle est le trait d'union entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Elle est la représentante de ceux qui ont le bonheur, auprès de ceux qui n'en ont que peu ou qui n'en ont plus...

SOUSCRIRE EST DONC NOTRE ROLE. DISTRIBUER ET SEMER DE LA JOIE, C'EST CELUI DE LA FEDERATION.

Mais notre rôle à nous et à la fédération, c'est d'aimer. S'aimer, s'aimer les uns les autres, s'aimer tous, non pas un jour mais toute la vie. Et le prouver davantage à des heures fixes, comme à l'heure de la fédération. Sans quoi il n'y a pas de prières, de genuflection, de contentement intérieur qui tiennent; si nous n'aimons pas, nous ne sommes pas des chrétiens...

Lionel BERTRAND.

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES



EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

- ★ Mise au point
- ★ Peinture et débossage
- ★ Service rapide

Tél.:
438-1203

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Lefebvre
AUTOMOBILES LTEE

962, RUE LABELLE ST-JEROME, P.Q.

l'éditorial

LA FRATERNITE ST-JEROME-TEMUCO

Si tous les chrétiens du monde... "développé" unissaient leurs efforts pour le monde "en voie de développement"

Oui, en ce "temps fort" du Carême, si tous les chrétiens réfléchissaient un moment sur ce tiers-monde que sont les pays sous-développés. Si nous nous posions franchement la question en nous demandant ce qu'ils représentent dans le concret de notre vie.

Ne sont-ils pas tous mon prochain, ces analphabètes de tous les pays du globe, les pauvres, c'est-à-dire ceux qui n'ont aucun moyen de produire de quoi vivre, ces opprimés victimes de toutes sortes de dominations, économiques, politiques, raciales, et surtout ces affamés qui peuplent d'immenses pays.

Pour nous, c'est bon signe, quand l'appétit va, tout va. Mais en parcourant le monde, nous constatons que la faim n'est pas un bon présage pour tous. Mais, de quoi les hommes ont-ils faim ? De tout ce que l'être humain a besoin pour s'épanouir pleinement.

Au-delà de la faim du ventre

FAIM DE TRAVAIL D'HOMME LIBRE, c'est-à-dire d'un labeur rémunérateur qui permettrait d'atténuer sa faim, et surtout d'avoir sa dignité. **FAIM DE SECURITE**, avoir un abri où sa famille trouve un espace vital, un univers à sa mesure, à la mesure de ses capacités. **FAIM DE SAVOIR**, procurant les capacités de recherches et d'efforts éclairés, permettant une communication avec ceux qui possèdent les richesses de ce monde, élevant l'homme au niveau que Dieu lui a assigné dans l'univers. **FAIM DE LIBERTE**, de toutes les libertés qui font la dignité de l'homme. Désir d'échapper à l'anonymat de la misère, à l'emprise des idéologies ou tout simplement à l'esclavage de l'exploiteur d'hommes. **FAIM DE NOURRITURE**, tout simplement le minimum de calories nécessaires pour entretenir l'organisme. **FAIM DE PAIX**, de tranquillité dans un ordre harmonieux, hors d'atteinte des violences et des catastrophes, libérés de l'anxiété et de la peur.

La misère sur une grande échelle

Devant une telle réalité, chacun a le sentiment d'une impuissance catastrophique et désespérante et pourtant... Bien sûr, vous direz-vous la misère n'est pas et il serait facile, rien qu'avec des cas choisis chez nous de dresser un tableau assez impressionnant de certains quartiers sous-développés. Il y a des taudis, des enfants rachitiques, des logements insuffisants et insalubres, etc. Cependant, les gens raisonnables, ne peuvent aujourd'hui se boucher les oreilles, ni fermer les yeux. Les photographies de leurs journaux, leur télévision, leur radio apportent jusqu'à l'intimité de leurs foyers, jusqu'au fond des campagnes, jusque dans les voitures qui les emmènent en vacances... l'appel des hommes du monde entier.

Qu'on le veuille ou non, nos voisins les plus proches ne sont pas forcément ceux qui habitent à deux pas, ce sont bien souvent ceux qui se débattent dans une misère plus lamentable encore et surtout plus dure à vaincre à cause de ses dimensions.

L'aide aux pays sous-développés c'est plus que de l'argent

Nous sommes chrétiens et l'aide aux pays sous-développés est une façon de réaliser la justice et la charité. Elle résulte de la solidarité du genre humain. A la lumière des théories parfois fort divergentes, on peut donner à titre d'hypothèse de travail la définition suivante de l'aide aux pays en voie de développement : tout effort, venant de l'extérieur, d'ordre social, fourni par des individus ou par des groupes, qui a pour but d'aider certains territoires qui sont restés notablement en arrière sur le niveau moyen de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, à devenir des partenaires égaux pour ces régions, dans l'usage et la production des biens matériels et culturels en un monde qui s'unifie.

L'Eglise est pour le "développement"

L'aide au développement en tant que témoignage chrétien doit orienter son effort surtout à la formation d'hommes capables qui puissent collaborer entre eux, et avec d'autres appartenances, à une idéologie différente. Cette vision part de la conviction qu'un vrai christianisme, un véritable attachement à l'Eglise et un vrai service au monde et au progrès sont à ce point identiques qu'aucun des trois ne peut être réalisé sans les deux autres. C'est la même conviction qui permet d'affirmer que l'Eglise est au service du progrès véritable et que la contribution, tant du clergé comme des laïcs doit, aussi dans cette optique acquérir une dimension de plus en plus importante.

L'Eglise, dans la ligne indiquée par GAUDIUM ET SPES, reconnaît par ce geste des valeurs humaines fondamentales. Le développement est aujourd'hui un objectif central de l'humanité. En se préoccupant dans ce domaine, l'Eglise se place au centre même du dialogue. C'est toute l'Eglise qui est concernée : pas seulement la hiérarchie, pas seulement les laïcs : tous, l'Eglise comme peuple de Dieu et l'Eglise comme institution.

Le combat pour la justice

Le devoir du chrétien c'est d'être à la partie du combat pour la justice : le laïc principalement par son action politique, sociale, économique, culturelle, le prêtre en se préoccupant de l'orientation spirituelle.

Il faut qu'à tous les niveaux de responsabilités, les chrétiens du monde entier, du monde "développé" ou du monde "en développement" unissent leurs efforts pour bâtir un monde meilleur.

"A ce signe, on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres". En ce temps du Carême, si tous les diocésains de Saint-Jérôme recevaient ce testament du Seigneur les hommes reconnaîtraient peut-être le visage de l'homme nouveau à l'image du Christ Ressuscité. Chacun, en fournissant sa quote-part, contribuerait à faire de cette "Terre des Hommes" une terre d'espérance et de joie.

SUZANNE BEGIN.

L'OPINION LIBRE



Une lutte compromise: celle qu'on veut livrer à la pauvreté

Aussi longtemps que l'indice des prix à la consommation continuera de monter, il sera difficile d'affirmer sérieusement que la pauvreté est en voie de disparaître.

Et cela, même si la productivité de l'économie augmente. — Or, la double épidémie des grèves et de la mauvaise humeur réciproque des patrons et des travailleurs n'est pas suffisamment enrayée pour que l'on puisse compter sûrement sur une productivité notablement accrue de l'économie.

Voilà des faits qui n'autorisent personne à prédire sérieusement la défaite de la **Pauvreté**, en dépit de la croisade lancée contre elle par des personnes remplies de bonnes intentions, mais rendues incapables de gagner cette moderne guerre de la Toison d'or, au profit des populations pauvres du vingtième siècle — ce siècle que le progrès de la Science et de la Technique avait voué à une vocation de grande abondance.

— O —

Vous savez, sans doute, ce qu'est cet **indice des prix à la consommation** : c'est la liste des prix payés par les consommateurs pour 300 des produits et services les plus fréquemment utilisés par les familles urbaines à revenu modeste et moyen.

Or, ceux qui consultent cet index constatent que les prix à la consommation montent presque constamment et ne baissent presque jamais.

— O —

Les unions et les syndicats avaient cru trouver le secret de vaincre la **Pauvreté** populaire, en organisant des grèves et des menaces de grèves. Et vous savez, pour en avoir souffert, que nous en avons eu, des grèves, depuis quelques années.

Mais les prix à la consommation ne cessent quand même de monter, parce que chaque grève causant une élévation du coût de certains produits et services, puis rendant plus difficile dans la suite une loyale collaboration entre patrons et travailleurs, il résulte de cette formule simpliste une hausse constante des prix et, par le fait même, un appauvrissement progressif des pauvres.

— O —

Il resterait peut-être un autre remède à essayer : le **contrôle des prix dans les entreprises**.

Mais dans une Amérique généralement prévenue contre l'Etat et accordant peut-être trop exclusivement sa confiance à la **libre entreprise**, ce n'est pas du jour au lendemain qu'on pourra faire comprendre à l'Etat son devoir de **protéger mieux les consommateurs contre les spéculateurs**.

— O —

Une autre suggestion, qu'on applique à certains moments dans quelques pays à production insuffisante, c'est d'imposer aux consommateurs des politiques transitoires d'austérité.

Mais entre la **pauvreté chronique** et la **pauvreté temporaire**, la différence n'est pas facilement explicable aux familles qui manquent du nécessaire.

Malheureusement, la guerre contre la pauvreté n'est pas encore gagnée. Or, il faut la gagner, ou, tous ensemble, nous regretterons très amèrement cet échec.

EUGENE L'HEUREUX.

La Semaine de l'Education au Séminaire de Sainte-Thérèse

A l'occasion de la Semaine de l'Education, le Conseil d'administration de l'Association des parents du Séminaire de Sainte-Thérèse, avec la collaboration du personnel de l'institution, a pris l'initiative des activités suivantes :

1° le dimanche, 5 mars 1967, à 8.15 heures, **Soirée d'information sur le nouveau Collège d'Enseignement Général et Professionnel** dont l'entrée en vigueur est projetée pour septembre prochain. Cette soirée est destinée spécialement aux

parents des élèves de Méthode, Versification, 12e C.P.E.S. et Belles-Lettres qui y seront admis dès les prochaines années.

Conférenciers : M. le chanoine Charles Lussier, recteur, **L'Evolution du Séminaire de Sainte-Thérèse**.

M. l'abbé Charles Valois, directeur des études, **Les programmes du nouveau C. E. G. P.**

M. Henri-Paul Bordeleau, directeur du Service d'orientation, **La contribution du Service d'orientation**.

2° le mercredi, 8 mars 1967,

à 8.30 heures, **Colloque sur le problème des manuels scolaires**.

Participants : M. Normand Larochelle, du ministère de l'Education.

M. Raymond Houde, président de l'Association des éditeurs du Québec.

M. Raymond-H. Lapierre, responsable de l'enseignement des sciences au Séminaire.

3° le dimanche, 12 mars 1967, à 8.15 heures, à la demande de plusieurs parents, première de deux soirées con-

(Suite à la page 8)

L'AVENIR DU NORD

336, rue Labelle — C.P. 160 — Tél.: 438-1350

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Directeur : J.-Georges Dunnigan
Pages féminines : Georgette Dunnigan
Collaboratrice : Marie-France
Mireille Hardy, secrétaire
Rédacteur sportif : Marcel Guay
Circulation : Robert Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Cio Ltée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 ave. Parent, St-Jérôme, Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENTS :

\$3.00 pour un abonnement d'un an
\$1.50 pour un abonnement de 6 mois
\$1.00 pour un abonnement de 4 mois



COCKTAIL A LA JEROMIENNE...

servi par
MARIE-FRANCE

SOIREE DANSANTE

Le Fan Club des Mousquetaires organise une soirée dansante qui aura lieu samedi 11 mars, salle Laviolette, à 8 heures p.m. Un succulent buffet froid sera servi et la musique sera assurée par un excellent orchestre. Tous les membres ainsi que leurs parents et amis sont cordialement invités à y participer.

PARTIE DE CARTES MENSUELLE

Les officières de l'Aire Laurentienne invitent toute la population à leur partie de cartes mensuelle qui aura lieu lundi 13 mars au local 771, rue Fournier. La responsabilité de ce social a été confié à l'habile direction de Mmes A. Guindon et J. Brulé. Les joueurs auront l'opportunité de se mériter de magnifiques prix de table et des prix de présence et auront le privilège de participer à plusieurs tirages. Cordiale bienvenue à cette soirée qui se terminera par un succulent goûter.

SECONDE REUNION

La direction du Centre de la famille nous informe qu'une seconde réunion sera tenue jeudi 9 mars à 2 heures p.m. au Centre diocésain. Cordiale invitation aux personnes qui s'intéressent à ce nouveau groupement social.

BANQUET D'ANNIVERSAIRE

Le club social de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme organise un banquet d'anniversaire en l'honneur de la Révérende Soeur Liliane Péloquin, supérieure de l'hôpital. Tous les membres honoraires du club social sont invités à y assister. Ce banquet aura lieu le mercredi 15 mars à 5 heures p.m. et sera suivi d'un spectacle mettant en vedette l'incomparable chanteur à la voix d'or YOLAND GUE-RARD. Le public est cordialement invité à cette soirée qui débutera vers 8 heures p.m. Les billets seront en vente le soir même à la porte. Bon succès aux organisateurs et nos meilleurs vœux à l'héroïne de cette fête.

BAL MASQUE

A l'occasion de la Saint-Patrice il y aura un grand bal masqué sous le patronage du club social de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Cette soirée se déroulera à la salle Royale de l'hôtel Lapointe, vendredi 17 mars à 8 heures p.m. Il va sans dire que le masque sera de rigueur mais non le costume; toutefois des prix seront décernés aux personnes les mieux travesties. A l'issue de cette réception de bon goût, on procédera à l'élection de la reine du club social. Il y aura aussi concours de danse, prix de présence et présentation d'un numéro surprise formidable... Les personnes intéressées à assister à cet événement mondain à caractère grandiose peuvent se procurer des billets en s'adressant à la garde Buisson, 5e étage, ou à M. Gilles Morrisette, au laboratoire de l'hôpital en composant le numéro : 432-9711, ou par l'entremise des marchands suivants : Pharmacie Blais, rue Saint-Georges; Tissus Monette ou à la Bijouterie Benoit.

GRANDE TOMBOLA

Le club supporteur du Corps musical les Ménestrelles des Laurentides travaille fébrilement à la préparation d'une grande tombola. Cette activité sociale, qui intéressera jeunes et moins jeunes, se déroulera en la salle de l'école Saint-Stanislas à Saint-Antoine, samedi 18 mars à 8 heures p.m. Les attractions seront variées, les kiosques nombreux et les prix fort alléchants. Roues de fortune, bingo, tirages feront la joie de tous, bref ce sera le rendez-vous idéal pour toute la famille. Alors qu'on se le dise : on se retrouve tous à la grande tombola au profit des Ménestrelles le 18 mars à 8 heures précises... Vous y serez n'est-ce pas? Des billets donnant droit à une auto-neige sont actuellement en circulation... Le tirage sera probablement fait lors de cette soirée. Hâtez-vous de vous procurer le vôtre, peut-être serez-vous la personne gagnante!

A LA COMEDIE CANADIENNE

C'est samedi 11 mars et non le 18 comme annoncé la semaine dernière que les Jeunes Travailleurs et Travailleuses de Saint-Jérôme se rendront à Montréal afin d'assister à la représentation de ON N'A PAS TUE JOE HILL. Cette pièce théâtrale, de Barrie Stavis, adoptée par Jean-Louis Roux et présentée par le T.N.M. à la Comédie Canadienne, traite de la vie syndicale. Il est alors bien normal que nos jeunes travailleurs soient intéressés d'en apprendre davantage sur les débuts du syndicalisme qui, paraît-il, eut son origine aux Etats-Unis vers 1910. Alors tous ceux et celles qui aimeraient être du voyage n'ont qu'à appeler le numéro 432-9741 extension 27 ou 432-9922.

DE CI... DE CA...

Avec la collaboration du grand couturier Michel Robichaud, les Coiffeurs Créateurs Canadiens présentaient récemment à l'hôtel Lapointe, de Saint-Jérôme, une avant-première nationale de la nouvelle coiffure tout en relief où les cheveux, bouclés en souplesse, doivent garder des mouvements très naturels. Trois variations possibles ont été prévues afin d'adapter le mouvement frontal aux trois âges de la femme : jeune fille, jeune femme et madame. Très jolie, mais plutôt difficile à réaliser, à mon avis, cette coiffure ne peut être bien exécutée que par des coiffeurs professionnels avertis. Qu'en pensez-vous, amies lectrices? Exigez-vous que l'on vous fasse une tête MONTREAL 1967 dès la venue des beaux jours?

FOYERS NOTRE-DAME

Rencontre préparatoire pour témoignage d'amour dans les écoles secondaires.

C'est samedi, le 4 février dernier qu'avait lieu au Séminaire de Sainte-Thérèse la rencontre des Foyers Notre-Dame, avec l'abbé Guy Champagne, aumônier d'une école régionale, le Frère Marchand, directeur d'une école secondaire et un couple de Montréal, M. et Mme Crevier. La rencontre avait pour but de se préparer à donner des témoignages d'amour dans les écoles secondaires.

12 couples étaient présents à cette réunion.

Le Frère Marchand a exposé la mentalité des jeunes qui font partie du secondaire; il a divisé le stage au secondaire en quatre étapes:

1— Dès la huitième année, le jeune conserve une attitude du primaire. Il accepte assez bien les cadres; il est assez malléable, il pense en fonction de l'ensemble.

2— Dès la neuvième année, par exemple, le groupe l'influence beaucoup; l'enfant se confie beaucoup moins.

3— A la dixième année, il devient un peu plus stable, tant sur le plan affectif que relationnel au groupe.

C'est à ce moment-là qu'il faut l'initier à la liberté et l'aider à devenir adulte; c'est tout le problème de l'orientation.

4— Viennent ensuite les 11e et 12e années. Pour les jeunes, c'est le souci de l'orientation qui prime; ils s'interrogent sur leur foi; le groupe compte beaucoup moins, ils aiment à se donner un autre visage.

L'abbé Guy Champagne a appuyé le Frère Marchand dans ses propos. Il ajouta que les jeunes acceptent l'aumônier, mais à condition qu'il soit avec eux.

Il a mentionné que l'appartenance au groupe cause un problème au monde des adultes.

L'ami est pour eux un point d'appui.

Ils veulent leur liberté, ils ne croient pas au péché automatique.

Mais pour être accepté d'eux, il faut être avec eux et surtout les aimer.

Le couple Crevier a très bien défini le rôle du couple envers les jeunes.

M. Crevier s'occupe de délinquance juvénile et reste en contact avec des jeunes de toutes les classes de la société. Il a très bien réussi à démontrer le principal rôle du couple envers les jeunes. C'est celui de travailler à promouvoir l'activité conjugale et de leur faire prendre conscience de l'esprit qui les anime.

Les couples sont repartis animés d'un grand esprit de compréhension envers les jeunes. Ceux-ci ont un grand besoin qu'on les aime et ne demandent pas mieux qu'à être heureux. Mais pour cela, il faut que nous, les couples, nous puissions leur apporter cette sécurité à laquelle ils aspirent.

Les couples doivent être un témoignage d'amour vivant.

Liliane et Alma Lapierre.

LA FEDERATION AIDE LES AVEUGLES

Nous sommes en train de mener une campagne d'appel de fonds pour la Fédération locale des oeuvres de charité, une campagne pour laquelle nous avons besoin de votre appui et de votre aide. L'Institut national canadien pour les aveugles bénéficie de cette marche. L'année dernière, l'institut a reçu un montant de dix mille dollars et a dû en déboursé dix-huit mille. Quand nous réalisons la nature du travail accompli par l'institut, nous pouvons constater la raison du coût si élevé. Une moyenne de deux cents aveugles et plus dans la région laurentienne sont desservis par l'institut, ainsi que plusieurs centaines de personnes qui bénéficient du programme de prévention. Plusieurs aveugles reçoivent le service de librairie, lequel est gratuit pour eux. Un autre service leur est aussi rendu en l'enseignement à domicile, par des professeurs entraînés qui visitent les aveugles afin de leur enseigner le braille, l'artisanat, les arts ménagers, etc., et dont ceux-ci sont aussi gratuits. Notre département du Service social a un programme extraordinaire dans la réhabilitation des personnes avec plusieurs handicaps. Le coût pour venir en aide à la moyenne des personnes aveugles s'élève à beaucoup plus que pour des personnes indigentes non aveugles; mais les frais sont surprenants quand il faut assister ceux qui sont mentalement retardés, atteints de cécité ou autre. Le public n'est pas sans savoir que l'argent perçu l'an dernier était bien en dessous de nos espérances. Quand le solliciteur fera une visite à votre domicile ou maison d'affaires ou encore à l'usine, n'hésitez pas à être généreux car les besoins sont multiples et même encore plus grands que jamais à cause de la hausse des prix des aliments, de l'huile à chauffage, des vêtements et maintes autres choses. Votre contribution pourra définitivement aider quelqu'un qui vous est proche et très cher.

CITE DE SAINT-JEROME

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues au Bureau de l'Acheteur municipal de la Cité de Saint-Jérôme, 670 rue Trudel, jusqu'à midi, lundi, le 20 mars 1967, pour la construction de :

Trottoirs et chaînes de rue en béton.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu au Garage municipal dès l'expiration de l'heure limite.

Les intéressés à soumissionner pourront examiner le document complet d'appel de soumissions dès le vendredi 10 mars 1967, à partir de neuf heures (9 A.M.) de l'avant-midi, au :

**BUREAU DES INGENIEURS,
280, rue Labelle,**

et en obtenir copie contre un paiement de \$5.00 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à la Cité de Saint-Jérôme.

CE MONTANT N'EST PAS REMBOURSABLE

Afin de garantir l'exécution de la présente soumission et du contrat qui en découlera, chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre du Trésorier de la Cité de Saint-Jérôme, d'un montant égal à 10% de la soumission. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, étant propriétaires dans la Cité de Saint-Jérôme, sont invitées à soumissionner.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des autres soumissions reçues.

Les enveloppes contenant les soumissions devront porter la mention suivante : "SOUMISSION POUR TROTTOIRS NEUFS".

Par : *Georges KRCMERY, Ing.,*

Ingénieur-adjoint,
CITE DE SAINT-JEROME.

Saint-Jérôme,
ce 7 mars 1967.

Le rôle des parents en éducation

Les parents ont leur mot à dire en organisation scolaire et ils doivent être entendus par le gouvernement et les commissions scolaires.

Au cours d'une émission présentée par la Corporation des Instituteurs du Québec sur les postes de télévision du Québec, le président de cet organisme, M. Raymond Laliberté, animateur de cette série d'émissions, a mis en relief ce rôle des parents dans la réforme scolaire.

M. Laliberté avait avec lui deux invités qui ont tour à tour présenté certains aspects du rôle des parents. M. Michel Giroux, ex-secrétaire de la Commission Parent, a exposé quelles étaient les vues du Rapport Parent en ce qui a trait au rôle des parents. M. Giroux a insisté sur l'importance de ce rôle et sur l'urgence qu'il y a pour les parents de s'organiser et d'être pré-

sents dans les structures scolaires du Québec. L'autre invité de M. Laliberté, M. Chevalot, a présenté sa conception du rôle des parents et des champs d'action où doit s'exercer leur action. Selon lui, tous les aspects de la vie scolaire, autant le financement que les méthodes d'enseignement, doivent être examinés en profondeur et des comités de parents devraient exister pour recommander aux commissaires d'écoles et au gouvernement la sorte d'enseignement qu'ils désirent pour leurs enfants.

M. Laliberté a affirmé que ce rôle des parents doit pouvoir s'exercer dans les meilleures conditions possibles et que les parents doivent pouvoir se donner les services qu'ils jugent nécessaires pour leurs enfants, selon les conditions du milieu et selon leurs moyens.

Chronique Municipale

Le greffier soumet au Conseil une demande de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, en date du 22 février 1967, relativement à l'obtention d'une copie du rapport Stevenson & Kellogg sur l'administration de la cité de Saint-Jérôme.

Faisant suite aux commentaires de certains membres du Conseil, le greffier est chargé d'obtenir des copies additionnelles du rapport Stevenson & Kellogg ou de photocopier tel rapport selon le mode le moins onéreux, de façon à mettre tel rapport d'enquête à la disposition des chefs de service désireux de le consulter et d'en faire une distribution aux organismes sociaux au tarif normal de vente.

oOoOoOoO

Faisant suite à la présentation de l'étude sur la rénovation urbaine, Son Honneur le Maire suggère au Conseil de commencer immédiatement les procédures d'expropriation pour fins de stationnement sur les rues Legault et de Villemure et notamment pour la maison et le terrain de M. Vaillancourt, lequel semble être bien disposé à céder son terrain à la cité pour telles fins.

M. l'échevin Guy-A. Piché mentionne à son tour que le magasin Woolworth a produit une demande à la Commission d'Urbanisme pour fin d'agrandissement sur le terrain de stationnement actuel à l'arrière de son commerce et recommande également d'homologuer tel terrain de stationnement en même temps que l'homologation du terrain de M. Vaillancourt.

oOoOoOoO

Il est résolu "que ce Conseil demande à la Commission des Transports du Canada, de même qu'à la compagnie du chemin de fer Canadien National, de consentir la construction d'une traverse à niveau à caractère public, au travers des voies du chemin de fer, soit dans le prolongement de la rue Richard dans la cité de Saint-Jérôme.

Que ce Conseil consent à assumer le coût entier de la construction de telle traverse et de l'installation des systèmes de protection nécessaires, de même que l'entretien futur de ladite traverse".



oOoOoOoO

En ce qui a trait au rôle d'évaluation, Son Honneur le Maire informe les membres du Conseil et l'assistance qu'il a obtenu des précisions en ce qui a trait à la cause Beauharnois vs Beaudry et qu'il a même obtenu une copie du jugement rendu par l'honorable Juge Claude Prévost. Son Honneur le Maire fait part qu'à la suite de la lecture de ce jugement, plusieurs points sont similaires à la cause actuelle de la cité de Saint-Jérôme et fait part au Conseil qu'à la lumière de ce jugement et des raisons qu'il a énoncées lors d'une assemblée précédente, il maintient sa prétention et sa recommandation à l'effet que le Conseil se doit de rejeter le rôle présenté par les Estimateurs Professionnels et suggère également aux membres du Conseil de tenir le bureau des Estimateurs Professionnels responsable des pertes occasionnées à la cité, à la suite de la confection de ce rôle et surtout, dû au fait de son inutilisation et du retard apporté à le déposer.

AVIS

AUX EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES ET HORTICOLES

À PARTIR DU 1^{er} AVRIL 1967, SERONT SOUMISES À L'ASSURANCE-CHÔMAGE LES PERSONNES TRAVAILLANT DANS UNE

FERME AGRICOLE  OU D'ÉLEVAGE,  UNE PÉPINIÈRE,  UNE SERRE,  LA CULTURE DE FRUITS, DE LÉGUMES OU DE FLEURS.



EMPLOYEURS

DEMANDEZ LA BROCHURE - Si vous n'avez pas déjà reçu la brochure dans laquelle sont définies les obligations que le nouveau régime vous impose en tant qu'employeur, demandez-en sans délai un exemplaire au bureau de la Commission d'assurance-chômage.

FAITES-VOUS INSCRIRE COMME EMPLOYEUR - Faites-vous inscrire le plus tôt possible auprès du bureau le plus proche de la Commission d'assurance-chômage. Il importe de le faire car si vous employez des travailleurs, l'assurance-chômage est obligatoire.

PERMIS D'ACHAT DE TIMBRES - Après l'inscription, la Commission vous enverra, si vous avez des employés assurables, un permis pour l'achat de timbres d'assurance-chômage et des renseignements supplémentaires concernant l'assurabilité de vos employés, les contributions à payer, la façon d'apposer les timbres dans les livrets de vos employés, les registres qu'il faut tenir, etc.



TRAVAILLEURS

RENSEIGNEZ-VOUS POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES ASSURABLE - Adressez-vous au bureau le plus proche de la Commission d'assurance-chômage pour savoir si vous êtes assurable. Certaines personnes ne sont pas assurables en vertu du nouveau régime.

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE - Tout travailleur assurable doit avoir un numéro. La formule de demande s'obtient à tout bureau de la Commission d'assurance-chômage et à la plupart des bureaux de poste. Remplissez la formule et envoyez-la à n'importe quel bureau de la Commission d'assurance-chômage. Elle est gratuite.

LIVRET D'ASSURANCE-CHÔMAGE - Si vous êtes assurable vous devez avoir un livret d'assurance-chômage. Vous pouvez en demander un au bureau le plus proche de la Commission d'assurance-chômage. Il vous suffira de fournir votre nom en entier, votre date de naissance et votre numéro d'assurance sociale. Le livret est gratuit.

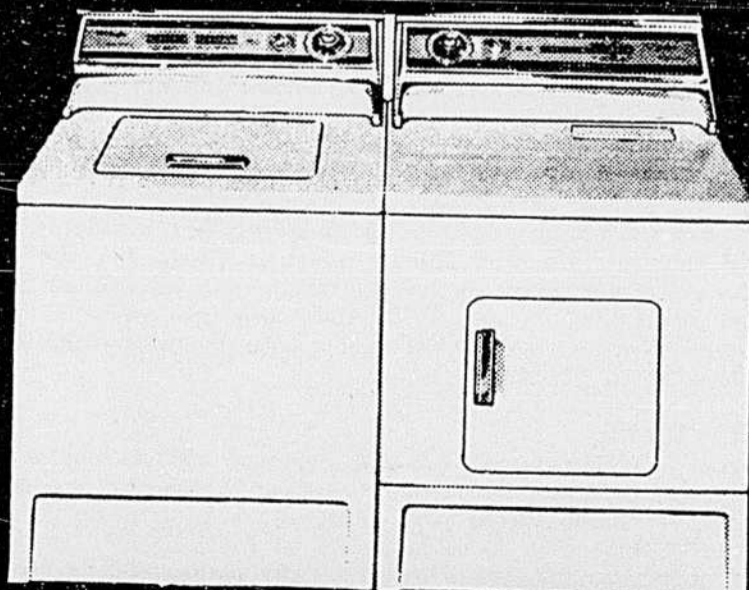


COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE
GOUVERNEMENT DU CANADA

7383(D)WF

LAVEUSE ET SECHEUSE
DE MARQUE :

Inqlis '67



Ameublements Blondin

Laveuse Royal
3 vitesses

Sècheuse Royal
2 vitesses

FACE AU DOMINION
CENTRE D'ACHATS ST-JEROME

Tél.: 438-5318

Agent autorisé Inqlis
pour St-Jérôme et la région



**EXPO
'67**

L'Opéra de Vienne présentera Figaro, Electre, le Chevalier à la Rose et Don Juan, au Festival mondial intégré à l'Expo 67.

—o—

Plus de 150 tonnes d'aluminium d'origine canadienne furent utilisées pour la construction du pavillon de l'Union soviétique à l'Expo 67.

—o—

Le Centre international de radio-télévision, érigé au coût de \$9,000,000 permet aux radiotélédiffuseurs de toutes les nations, présents à l'Expo 67, de réaliser des émissions sur les événements mémorables qui s'y déroulent.

—o—

Dans 11 ateliers-boutiques, des artisans du Québec oeuvreront sous les yeux des visiteurs, au Village, situé à La Ronde, secteur d'amusement à l'Expo 67. L'artisanat canadien est d'origine québécoise dans une proportion de 70 pour cent.

—o—

Pour une somme aussi modique que \$5.00 par jour, les yatchmen pourront bénéficier du port de plaisance Sainte-Hélène à l'Expo 67. Plus de 500 réservations ont été faites par les propriétaires de ces yachts en provenance du Canada, des Etats-Unis et même des côtes de la Manche et de la Méditerranée.

—o—

Plus de 1,200 agents de Sécurité assureront le service d'ordre à l'Expo 67. Ils seront aidés dans leur tâche par les agents de la gendarmerie royale, la police provinciale et la police de Montréal.

—o—

A l'Expo 67, 23,000 personnes pourront trouver place dans les divers restaurants de la Compagnie canadienne de l'Exposition et des pays participants.

—o—

Une fontaine-sculpture, de l'artiste Gerald Gladstone, occupe le centre de la Place-des-Ingénieurs, à l'Expo 67. Cette oeuvre porte le nom de Colonne spatiale.

—o—

Les visiteurs pourront choisir entre les restaurants de 30 pays différents, à l'Expo 67. Huit pays participants auront leur restaurant au Carrefour international de la Ronde, le parc d'attractions de l'Exposition.

—o—

L'Hydro-Québec alimente le réseau électrique de la CCEU par l'intermédiaire de cinq circuits d'une tension nominale de 25,000 volts provenant de la rive sud du Saint-Laurent et de trois circuits doubles d'une tension nominale de 12,500 volts, provenant de la rive nord, à l'Expo 67.

—o—

Un double réseau de canalisations souterraines alimente le service de l'électricité et le service des communications, à l'Expo 67.

—o—

La consommation électrique durant l'Exposition 67 sera équivalente à la consommation électrique d'une ville ayant une population de 50,000 âmes.

—o—

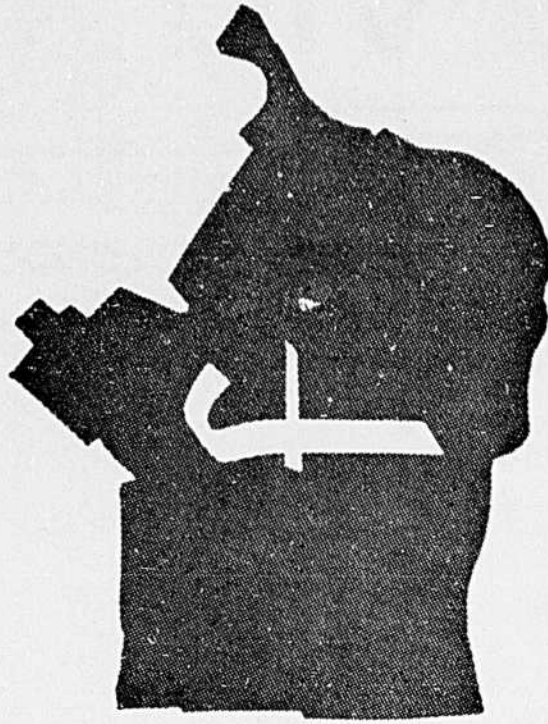
La consommation électrique, durant les six mois de l'Expo 67, coûtera approximativement \$1,000,000. La CCEU paiera

(Suite à la page 8)

La FEDERATION

compte sur

MOI...



Donc, je souscris

**Campagne
du 5 au 20 mars**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

AVIS IMPORTANT

aux propriétaires et locataires de l'Île de Montréal, de l'Île Bizard, de l'Île Perrot, et de certaines municipalités environnantes (voir liste)

Votre maison a-t-elle été construite avant le 1er mai 1951, et son loyer mensuel au 1er décembre 1962 était-il de \$125 ou moins pour Montréal, ou de \$100 ou moins pour le reste de la province où la loi de conciliation est en vigueur?

SI OUI,

vous êtes protégé par la Loi de la conciliation entre locataires et propriétaires (voir l'adresse ci-dessous).

DANS TOUS LES AUTRES CAS, LE BAIL EST PROLONGÉ AUTOMATIQUEMENT ET AUX CONDITIONS DÉJÀ STIPULÉES

LES PROPRIÉTAIRES

qui ne veulent pas renouveler un bail ou qui veulent en augmenter le prix devront se conformer aux conditions suivantes:

- en avertir le locataire par lettre recommandée au moins un mois avant l'expiration du bail si le loyer est payable mensuellement ou par termes plus longs. Dans les autres cas, l'avis est d'une semaine.
- mentionner dans l'avis, dans quels délais légaux le locataire pourra s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation.

LES LOCATAIRES

qui veulent s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation du prix du loyer n'ont qu'à en avertir le propriétaire par lettre recommandée au moins 15 jours avant l'expiration du bail, si le loyer est payable mensuellement. Dans les autres cas, l'avis est de 3 jours.

Tombent sous la juridiction de la loi les résidents des endroits suivants:

CITÉ DE BEAUHARNOIS
VILLE DE BELOEIL
VILLAGE DE BOIS-DES-FILIONS
VILLE DE BOUCHERVILLE
VILLE DE BROSSARD
VILLE DE CANDIAC
CITÉ DE CHAMBLY
VILLAGE DE CHARLEMAGNE
VILLE DE CHATEAUGUAY
VILLE DE CHATEAUGUAY CENTRE
VILLE DE CHATEAUGUAY HEIGHTS
VILLE DE DELSON
VILLE DES DEUX-MONTAGNES
VILLE DE DORION
VILLE DE GREENFIELD PARK
VILLE D'IBERVILLE
VILLE DE L'ÎLE CADIEUX
CITÉ DE JACQUES-CARTIER
CITÉ DE LAFLECHE
VILLE DE LAPRAIRIE

VILLE DE L'ASSOMPTION
VILLE DE LAVAL
VILLE DE LEMOYNE
VILLE DE LÉRY
CITÉ DE LONGUEUIL
VILLE DE LORRAINE
VILLAGE DE McMASTERVILLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME
VILLE DE PRÉVILLE
VILLE DE REPENTIGNY
VILLE DE ROSEMÈRE
PAROISSE DE SAINT-ATHANASE,
DANS LE COMTÉ D'IBERVILLE
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PAROISSE DE SAINTE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE-DE-LAPRAIRIE
PAROISSE DE SAINT-CHARLES-DE-LACHENAIE
VILLE DE SAINT-EUSTACHE

PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE
VILLE DE SAINT-HUBERT
CITÉ DE SAINT-JEAN
PAROISSE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE
CITÉ DE SAINT-JÉRÔME
CITÉ DE SAINT-LAMBERT
PAROISSE DE SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE
VILLE DE SAINT-LUC
PAROISSE DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
PAROISSE DE SAINT-PAUL-L'ERMITE
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
CITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE
PAROISSE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-OUEST
CITÉ DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
VILLE DE TERREBONNE
VILLE DE VAUDREUIL
VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au

Bureau de l'administration des loyers de Montréal

89 est, rue Notre-Dame, Montréal

Téléphone: 878-3781 ou 873-2190

la vie sportive

LE



SPORT

PAR *Marcel Guay.*

DISPARITION DES CARDINAUX

La direction des Cardinaux de St-Jérôme de la ligue de baseball Nationale Junior annonçait, la semaine dernière, que St-Jérôme se retirait des cadres de ce circuit pour la saison 1967. L'équipe appartenait à trois sportsmans locaux soit MM. Lucien A. Foisy, Claude Beaulieu et Michel Hajaly. M. Hajaly, qui était président de cette organisation, nous déclarait en fin de semaine dernière que le club accusait un déficit de près de \$4,000.00 et vu le maigre support de la population de St-Jérôme aux assistances des joutes locales, il était pratiquement impossible de continuer à opérer une autre saison. Michel nous déclarait qu'au début de la saison 1966 le club avait un déficit de près de \$2,000. à combler et nous croyons que nous aurions pu tout au moins boucler notre budget en 1966 avec une bonne équipe et une bonne publicité. Nous avons une équipe assez représentative et rien n'a été négligé pour attirer des foules raisonnables au stade Melançon. Mais avec des assistances de 50 ou 60 personnes comme nous avons eu l'été passé, il est impossible de faire vivre une équipe de baseball. C'est avec regret, de dire le sympathique Michel Hajaly, que nous avons jugé bon de retirer notre club de la ligue de baseball Nationale Junior. Mais le président nous déclarait que le club est à vendre et que toute offre raisonnable sera prise en considération.



MICHEL HAJALY

C'est regrettable qu'une telle situation se produise mais personne ne peut blâmer ces trois messieurs Beaulieu, Foisy et Hajaly d'avoir pris cette décision que je trouve très sage.

ICI ET LA

Le tournoi de ballon-balai disputé en fin de semaine dernière à l'aréna municipale a connu un très grand succès... Léo Desforges vous attend à sa clinique de golf située à l'hôtel Lapointe... Georges Desjardins se propose de jouer régulièrement en bas de 45 la prochaine saison de golf... Georges a tout pour réussir cet exploit... Ne manquez pas la finale de la ligue de hockey du Moyen Age lundi soir prochain à l'aréna à 9 heures... Les Vikings de la Boulangerie Auger feront face aux Tartares de l'Hôtel Lapointe.

LIGUE NATIONALE

Chauda lutte pour la seconde place. — Les Hawks dominant facilement

Les Black Hawks de Chicago ne sont plus qu'à cinq victoires de leur 1er championnat de la Ligue Nationale de hockey mais il semble de plus en plus que la lutte pour la possession de la 2e place au classement se continuera jusqu'à la toute fin du calendrier des joutes régulières, le 2 avril. Les Hawks, avec 79 points et une avance de 16 points sur les Rangers qui occupent toujours la seconde place n'ont plus besoin que de cinq victoires pour être définitivement assurés de la 1ère place et du championnat. Les Rangers, eux, n'ont plus qu'une faible avance de trois points sur les Leafs de Toronto en 2e place et ces derniers ont joué une joute de moins. Les Canadiens occupent le 3e rang avec une avance de 8 points sur les Red Wings et grâce à leurs deux victoires de la fin de semaine dernière contre Détroit et New York quand ils ont allongé leur série de joutes consécutives sans défaite à quatre parties. Les chances des Red Wings de participer aux séries de fin de

saison sont donc devenues encore plus minces. Les Bruins de Boston, enfin, sont toujours derniers avec tout juste 40 points et ils seront automatiquement éliminés dès que le Canadien aura récolter trois points de plus au classement.

Les Black Hawks de Chicago, en tête du peloton, pourront renverser et établir plusieurs nouveaux records s'ils continuent du même train d'ici le 2 avril. Ils pourront en effet briser le record du Canadien pour le plus grand nombre de buts (259 en 1961-62); du plus grand nombre d'assistances également détenu par le Canadien (439 en 1958-59) et du plus grand nombre de points — encore détenu par Montréal (697 en 1958-59). Les Hawks ont actuellement à leur actif 214 buts, 350 assistances et 564 points et 12 joutes à faire. Individuellement, Bobby Hull, avec 46 buts, aura encore 12 joutes pour égaler ou briser son record de 54, l'an dernier. Stan Mikita, le meilleur compteur du circuit avec 84 points dont 54 assistances n'a plus besoin que de 6 assistances pour briser son propre record de 59 établi en 1964-65 et avec 14 autres points en 12 joutes, il brisera le record des points pour une saison, pour un joueur, soit 97 établi par Hull l'an dernier. Enfin,

LUNDI SOIR 13 MARS 1967 — 9 HEURES

Finale Ligue Moyen Age

Vikings de Boulangerie Auger

VS

Tartares Hôtel Lapointe

VENEZ EN FOULE — ENTREE LIBRE

LA SEMAINE...

(Suite de la page 4)

sacrées à la **Nouvelle Catéchèse**. Cette soirée est destinée spécialement aux parents des élèves d'Eléments latins et de Syntaxe.

Conférencier :

M. Jean-Paul Binet, professeur au Séminaire, **Regard sur la création en 1967.**

4° Une soirée avait été prévue pour les parents des élèves du Collégial mais nous n'avons pas pu établir à temps les contacts qui nous auraient assuré les services d'un conférencier. Cette soirée est reportée à plus tard et nous vous en aviserons en temps voulu.

Bien que l'une ou l'autre soirée soit destinée à un groupe de parents plus particulièrement, vous êtes tous cordialement invités à assister à toutes si vous en avez la possibilité. Nous espérons que vous profiterez de ces occasions et que vous viendrez très nombreux.

le joueur de défense Pierre Pilote n'aura besoin que de 8 assistances pour briser le record d'assistances dans une saison pour un joueur de défense, 46, record qu'il détient conjointement avec Bill Gadsby, du Détroit. Notons enfin que le trio formé de Mikita, Wharram et Mohns, avec déjà un total de 188 points pourrait pour sa part briser le record de points existant pour un trio (226) et établi par Howe, Ullman et Lindsay du Détroit en 1956-57.

Vedette de la Boulangerie Auger

Les Vikings de la Boulangerie Auger ont remporté les honneurs du championnat de la ligue du Moyen-Age et ont atteint la finale pour une 2e année consécutive. L'un des grands responsables des succès du club est **Gérald Beaulne**. La finale sera présentée lundi soir à 9.00 heures, contre les Tartares de l'hôtel Lapointe.



(Photo Lachapelle)

GERALD BEAULNE

EN ATTENDANT...

(Suite de la page 3)

selon les comptes des dépenses. On sait bien, c'est plus payant comme cela et on n'a pas de comptes à rendre.

Le maire Murray propose encore l'achat du palais de justice pour en faire un hôtel de ville. Il pourrait attendre que le gouvernement provincial décide la construction du nouveau palais de justice avant de faire des projets. Et, de la façon dont vont les affaires à Québec, on peut attendre encore longtemps avant d'avoir du nouveau à Saint-Jérôme.

EXPO...

(Suite de la page 7)

\$350,000 et les participants \$650,000.

Un manuel d'information de plus de 427 pages est destiné aux visiteurs pendant l'Expo 67. Il contient des renseignements sur les restaurants, les pavillons, la température, etc.

Plus de dix millions d'Américains sont attendus à l'Expo 67.

Le Canadien Pacifique inaugurerait un nouveau train à l'occasion de l'Expo 67. Il fera le trajet de Montréal à Vancouver, en 72 heures.

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue - 435-0313 - Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000 vêtements pour faire votre choix.

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots ● Habits ● Gilets sport
- Pantalons ● Jeans ● Imperméables
- Coupe-vent ● Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
- Pantalons

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 heures — Vendredi à 9 heures

Défilé de mode printemps-été 1967



Mardi, le 28 février 1967, Le Cercle La Nina de St-Jérôme présentait sa parade de mode toujours fort goûtée des Jérômiennes. Cet avant-goût du printemps nous a rechauffé le coeur, et qui n'en a pas besoin à ce temps-ci de l'année où l'hiver n'en finit plus.

Le maître de cérémonie, Jean Néron, souhaite la bienvenue et nous présente la commentatrice Dominique Michel. La minuscule et fringante Dodo, toute vêtue de lamé argent, a enchanté son auditoire par la simplicité de ses commentaires fort judicieux. La scène, où figuraient un nombre impressionnant de prix de présence, avait été décorée avec goût et discrétion par Yvette Fleuriste Enrg.

La première partie du défilé nous a fait voir de charmantes petites frimousses, portant à ravir les vêtements de la Lingerie Lucille Enrg. De jolis ensembles robes-manteaux ont semblé plaire particulièrement. La maison Michel Tamilia s'était chargée de présenter la mode masculine: des vêtements pour la ville, le sport, et la pluie d'une coupe impeccable.

La Salon Madeleine nous a offert une gamme de toilettes pour tous les goûts et toutes les occasions: costumes, manteaux, vêtements sport, petites robes simples, robes longues très originales. Toutes les élégantes ont surtout remarqué les superbes costumes-pantalons, si pratiques quand ils sont complétés de la jupe assortie. On

en a vus en toile, en lainage, en tricot, unis ou imprimés, et d'une très bonne coupe.

Le Salon Paul Chaussures avait choisi des souliers et bourses qui s'harmonisaient parfaitement à tous les ensembles. La lingerie et les costumes de bain de Thérèse Grenier ont fait l'envie de plus d'une. La Maison Thérèse Grenier, qui célèbre son 20e anniversaire, avait choisi parmi son vaste choix, de très jolis chapeaux qui complétaient élégamment plusieurs des toilettes présentées. Avec les coiffures qui, Dieu merci, semblent vouloir revenir à des proportions normales, on pourra se permettre de porter des chapeaux.

Les mannequins féminins avaient été coiffés par le Salon Louiguy et portaient les bijoux des Variétés Auclair. Quant aux modèles masculins, dont faisait partie André Dupont, ce dernier propriétaire du nouveau Salon Playboy, s'était chargé de les coiffer.

A l'intermission, la sympathique Mme Jeanne Dupras, représentante des cosmétiques Sans Soucis, donna des conseils fort appréciés pour celles qui se donnent bien des soucis pour leur teint.

Bref, une soirée très agréable et, comme on s'y attendait, très bien organisée par les Filles d'Isabelle de St-Jérôme et les maisons représentées.

PARTIE DE CARTES

Les Dames du Cercle des fermières organisent une partie de cartes le 14 mars à 8 heures

p.m. à l'école Saint-Jean-Baptiste. Nous aurons de très beaux cadeaux et un prix de présence. Un goûter sera servi à l'issue de cette soirée. Invitations à tous.

LA FLEUR DU CENTENAIRE



Le COSMOS Sensation hâtif amélioré en mélange, prix: 25¢ le pqt ou 5 pqt pour \$1.10. (Le semis peut être fait sous abris ou directement en pleine terre en mai).
Un pqt GRATUIT lorsque vous achetez le Nouveau Guide du Jardinier (96 pages abondamment illustrées), prix: 50¢ — lequel montant est déductif de tout achat de \$3.00 ou plus.

W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PEPINIERISTES (80)
CHOMEDEY, VILLE DE LAVAL, P.Q.
(Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée)

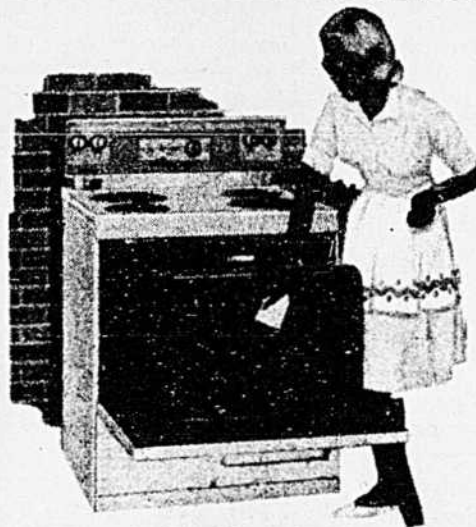
Futurs Mariés

VISITEZ UNE MAISON DE CONFIANCE AVEC DES PRODUITS DE RENOM.

EN 1967

"FRIGIDAIRE"

Pourquoi vous devez choisir une cuisinière avec FOUR "TIREZ ET NETTOYEZ"



Pourquoi vous abaissez au nettoyage ordinaire du four? Pourquoi vous créer du travail lorsque vous pouvez posséder une cuisinière électrique qui se nettoie facilement de toutes parts? Choisissez une cuisinière électrique avec four "Tirez et Nettoyez". Voici la preuve d'exemplarité de cette corvée qu'est le nettoyage du four. Parce que le four Frigidaire "Tirez et Nettoyez" se tire vers vous comme un tiroir. Vous le nettoyez tout en restant debout. Plus besoin de vous pencher ou de vous étirer pour en atteindre le fond. Et, ce qui est encore mieux, vous voyez exactement ce que vous faites. Vous savez qu'un four "Tirez et Nettoyez" est propre, parce que vous voyez qu'il est propre. Demandez-en la démonstration. Une caractéristique sur deux modèles différents.

Voici un chef de file d'une valeur exceptionnelle! Largeur populaire de 30", le fameux four "Tirez et Nettoyez", intérieur spacieux de 23", contrôle du four automatique "Cook Master" plus les fameux éléments de surface Frigidaire. Toutes ces caractéristiques inspirent une confiance totale appuyée par la facilité totale de nettoyage et l'efficacité totale de cuisson. Vraiment une cuisinière incomparable dans sa catégorie de prix. Vous n'avez qu'à admirer les caractéristiques commodes comprises dans ce modèle De Luxe... tiroir d'entreposage pleine largeur que vous pouvez enlever facilement et complètement pour un balayage éclair en-dessous de la cuisinière... Éléments de surface auto-nettoyants... Plats à dégoutures en émail porcelaine que vous pouvez laver à l'évier... Boutons de contrôle faciles à enlever pour vous faciliter l'entretien du tableau... et un extérieur tout émail porcelaine qui se nettoie comme un rêve... Tout ceci, et plus, dans le modèle De Luxe aux valeurs multiples avec le choix de couleurs ou en brillant Blanc Neige.

Comparez ces réfrigérateurs

FRIGIDAIRE CYCLA-MATIC, deux portes!

Congelateur zone zero séparé, dégivrage automatique de la section réfrigérateur.



Cinquante ans d'industrie pour un avenir meilleur

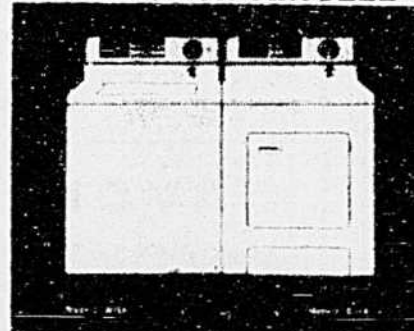


Modèle FIC-14 TJ - 14.4 pi. cu.
Hauteur 64", largeur 32", profondeur 29 1/2". (Illustré à droite).

Un modèle impérial impressionnant rempli de caractéristiques et de commodités luxueuses. Un congélateur séparé au haut, d'une capacité de 110 lbs. avec la tablette couvercle spéciale, amovible pour tiroirs à glace procurant un froid constant et sûr de zone zéro. La section du réfrigérateur a une étonnante capacité de 10.98 pi. cu. avec l'authentique dégivrage Cyclo-Matic Frigidaire. Touchez les nouvelles tablettes qui glissent vers vous pour approcher les aliments à la portée de la main, les tiroirs coulissants à fruits et légumes qui peuvent emmagasiner presque les 3/4 d'un minot de fruits et de légumes, et les maintes caractéristiques d'entreposage planifié dans la porte, et vous y retrouverez la qualité que vous attendez dans un véritable Impérial Frigidaire. Faites votre choix entre quatre couleurs décoratives ou Blanc Neige en émail cuit Dynakote, votre choix d'une porte s'ouvrant de la main droite ou de la main gauche, et rappelez-vous que cette année est celle des valeurs Jubilé d'Or Frigidaire.

Et il y a la compagne idéale pour votre lessiveuse "Action-Jet"...

UNE SECHEUSE FRIGIDAIRE A CHALEUR CIRCULEE



Aussi sensible que votre main pour juger quand le linge est séché à point

Nouveau contrôle électronique de séchage (sur certains modèles). Palpe électronique le lavage — s'arrête automatiquement à l'exact degré de séchage choisi... à partir d'"humide" à "très sec".

TERMES FACILES — MISE DE COTE — SERVICE D'EXPERTS

Victor Piché & Fils Ltée

216, rue Labelle

Saint-Jérôme

Tél.: 438-3765

CITE DE SAINT-JEROME
COMTE DE TERREBONNE

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme :

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session tenue le 6 mars 1967, adopté un règlement portant le numéro C-464 des règlements de ladite Cité, amendement le règlement No C-363 à l'effet que le tarif pour le transport par taxi soit le suivant :

- | | |
|---|--------|
| a) charge initiale | \$0.50 |
| b) pour chaque 1/8 de mille ou fraction de celui-ci en plus de la charge initiale | \$0.05 |

Que toute objection à ce règlement devra être transmise à la Régie des Transports, 1080 rue Amherst, Montréal, dans les dix (10) jours suivant la date de la publication du présent avis.

Que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée pourra en prendre communication.

Que ledit règlement entrera en vigueur le jour de son approbation par la Régie des Transports.

Donné à Saint-Jérôme sous mon seing, ce 7 mars 1967.

GERARD MAURICE,
Greffier.

A bas prix exceptionnels

ATTENTION ! futurs mariés, deux pièces neuves. Cause : fiançailles brisées. Aucun comptant. Ouvert tous les soirs.

Tél.: Fabreville 622-0201

"VENDEUR DEMANDE"

Equipement de magasin complet pour épiciers-bou-cher. Equipement pour hôtels, restaurants et ins-titutions. Commission seulement. Automobile né-cessaire. Franchise pour territoire. Marchandise fournie en consignation.

Ecrire à

L'AVENIR DU NORD
C.P. 160, DEPT. B, ST-JEROME

22-1

AVON

COMMENCEZ à économi-ser ! De l'argent en banque élimine tout ennui... il est si facile d'en gagner. Ecri-vez ou téléphonez à la gé-rante Avon.

Mme L. Huneau,
12040 De Poutrincourt, Mon-tréal, tél. 331-3581.

DIFFICULTES D'ARGENT

Un seul paiement à faire, mauvais crédit accepté, montant illimité, réponse dans les 48 hres, Envoyez votre nom à Prudential Credit Ltée 2661 Beaubien E., Montréal.

7-14-21

ROULOTTE A VENDRE

Roulotte à vendre, complètement meublé, deux chambres, salon-cuisine, salle de bain. 10 x 54, s'adresser au tél.: 432-4195.

25-1

A bas prix futurs mariés

ATTENTION ATTENTION

Ameublements complets ayant servi pour maisons modèles, neufs. Allons vous chercher sur rendez-vous.

Tél.: 622-0201

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CITY OF SAINT-JEROME
COUNTY OF TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

Is, hereby given by the undersigned Gérard Maurice, City Clerk of the City of St-Jerome, that the Municipal Council of the said City, at his meeting held the March 6th 1967, has adopted a by-law bearing no. C-464 of the municipal by-laws, amending by-law No. C-363 and enacting that the fare for the taxi transportation will be as follow :

- a) initial charge \$0.50
- b) for each 1/4 mille or fraction of this one on top of the initial charge \$0.05

That any objection to the said by-law shall be trans-mitted to the Transportation Board, 1080 Amherst Street, Montreal, within ten (10) days following the publication of the present notice.

That the said by-law is now deposited at my office for consultation by all concerned.

That the said by-law shall come into effect from the date of its approval by the Transportation Board.

Given at St-Jerome under my hand,
this March 7th, 1967.

GERARD MAURICE,
City Clerk.

LES PETITES ANNONCES

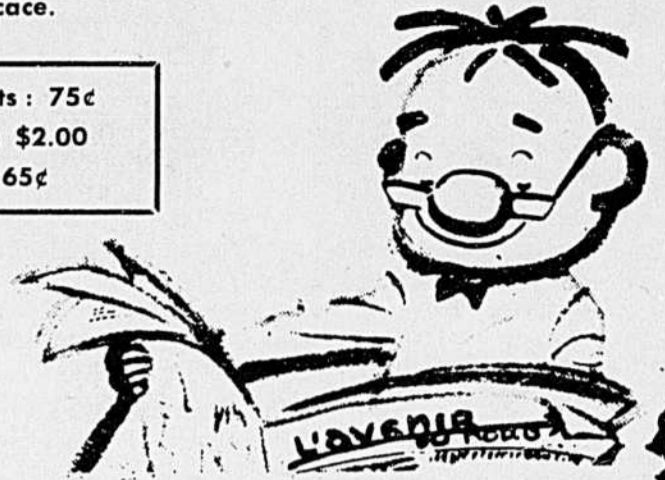
Les petites annonces de L'Avenir du Nord coûtent peu et donnent toujours des résultats. Assurez-vous d'un service efficace.

annonce 20 mots : 75¢
trois semaines : \$2.00
répétitions : 65¢

L'AVENIR DU NORD

336, rue Labelle
C.P. 160
Saint-Jérôme

438-1350



VENDEURS DEMANDES

Hommes ambitieux, débrouillards pour vendre 250 nécessités domestiques gar-anties. Généreuse commission, boni, etc. Bons territoires libres. Familix, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

ON DEMANDE

Cherche local à louer pour élevage aux environs de St-Janvier. S'adresser à Tél. 688-2158, Montréal.

TERRAIN A VENDRE

Dimensions 75 x 105 pieds. Plusieurs arbres. Situé rue St-Christophe, près de la piscine idéale. 438-8751.

MAGASIN A LOUER

Situé au 432 rue St-Georges, à louer, libre le 1er mai. S'adresser au 430 rue St-Georges, tél.: 438-1978.

BUREAUX A LOUER

A LOUER

Bureaux à louer, centre commercial, chauffés, situés Edifice Taillon, 202 rue St-Georges, Tél. GE. 2-4335.

2 SALONS 2 MODERNES

Hervé Trudel & FILS

Directeur de funérailles
136 rue Labelle
400 rue Labelle
TEL.: 438-1234
ST-JEROME
Service d'ambulance privée

Magasin à louer

situé rue St-Georges, dans le Grand-Carré.

S'adresser à :

Isidore Auger

Téls :
438-3543 ou 438-3322.

AVON

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT !

Une chance pour (3) dames d'accumuler de beaux profits dans un commerce bien à elles. Commencez dès au-jourd'hui en représentant Avon. Ecrivez ou téléphonez

Mme L. Huneau

12040 De Poutrincourt, Montréal, tél. 331-3581.



REPRISES de FINANCE

Lessiveuses — Réfrigérateurs — Mobiliers de cuisine — Mobiliers de salon — Machines à coudre Ménages complets dans certains cas

S'adresser à

GEORGES LAVARIERE

615, avenue Parent

Saint-Jérôme (Ind.)

SAVARIA et FILS LTÉE

Automobiles usagées

EN MONTRE AU 801 ST-GEORGES, ST-JEROME 861-2117

ANNEE	DESCRIPTION
1966	CORONET, 440, sta.-wag., AT.
1966	VALIANT 200, 4 p., sedan, 6 cyl., AT., radio
1966	VALIANT V200, 4 p., sedan, 6 cyl., AT.
1965	VALIANT, Custom, 4 p., sed., 6 cyl., aut., radio
1965	FURY III, 2 p., H-top, V-8, AT., radio
1965	FURY II, 4 p., sedan, V-8, AT.
1965	IMPALA, 4 p., h-top, V-8, AT., P.B., P.S., radio
1965	BISCAYNE, 2 p., sedan, 6 cyl., AT.
1965	FURY II, 4 p., sed., 6 cyl., AT.
1965	POLARA, sta.-wag., V-8, AT., radio
1965	SARATOGA 300, 4 p., H-top, P.B., P.S.
1965	VOLVO, 4 p., sedan, 4 cyl., P-544, std
1964	METEOR, Station, -V8, power brakes, power steering, radio, autom.
1964	GALAXIE 500, 4 p., sedan, V-8, P.B., P.S., radio
1964	SARATOGA, 4 p., H-top, p. brakes, p. steering, radio
1964	CHEVROLET, 6 cyl., sta. 4 sed.
1964	CHEVROLET, sta.-wag., Bel., V-8, radio
1964	VOLKS Coach
1963	PONTIAC, Safari, sta.-wag., V-8, AT., radio
1963	PONTIAC Parisienne, conv., 6 cyl., AT.
1963	ACADIAN, 4 p., sedan, 6 cyl., radio, autom.
1963	DODGE 330, sta.-wag., V-8, AT., radio
1963	DODGE 220, 4 p., sed., 6 cyl., AT.
1963	VALIANT, sta.-wag., 6 cyl., AT., radio
1963	CHEVY II, 4 p., sedan, 6 cyl., autom.
1962	STUDEBAKER Lark, Station, 6 cyl., aut.
1962	FORD Fairlane, 4 p., sedan, 6 cyl., AT., radio
1962	WINDSOR, 4 p., H-top
1962	VOLKS Coach
1962	VOLKS Coach
1961	CORVAIR, 2 sed. std 6 cyl.
1960	FORD, 4 p., sedan, 6 cyl., std
1960	CADILLAC, coupe de ville.
1960	FALCON, coach, 6 cyl.

EN MONTRE A LA STATION IRVING VILL. LAFONTAINE

(AU BOUT DE LA SORTIE NORD DE L'AUTOBOUTE) 436-3366

1965	WILDCAT, 4 p., H-top, V-8, AT., P.B., P.S., P.W., radio
1964	SARATOGA, 4 p., H-top, P. seat, P.W., P.B., P.S.
1963	PONTIAC, Laur., 4 p., sedan, V-8, AT., P.B., P.S., radio
1963	MERCURY Mont., 4 p., sedan, autom., radio, servo-fr., s.-dir., V-8
1963	OLDSMOBILE Dyna., 2 p., H-top, p.b., p.s., radio
1963	PLYMOUTH Belv., V-8, 4 p., sedan, autom., radio
1963	MORRIS Oxford, 4 p., sed., 4 cyl., AT.
1963	DODGE 330, 4 p., sedan, V-8, autom.
1963	FALCON Futura, conv., 6 cyl., std, radio
1962	PLYMOUTH, Savoy, 2 p., sed., 6 cyl., std
1962	PONTIAC, 4 p., sedan, 6 cyl., std
1961	VOLKSWAGEN, 2 p., sedan
1958	PLYMOUTH, Station-Wagon, V-8

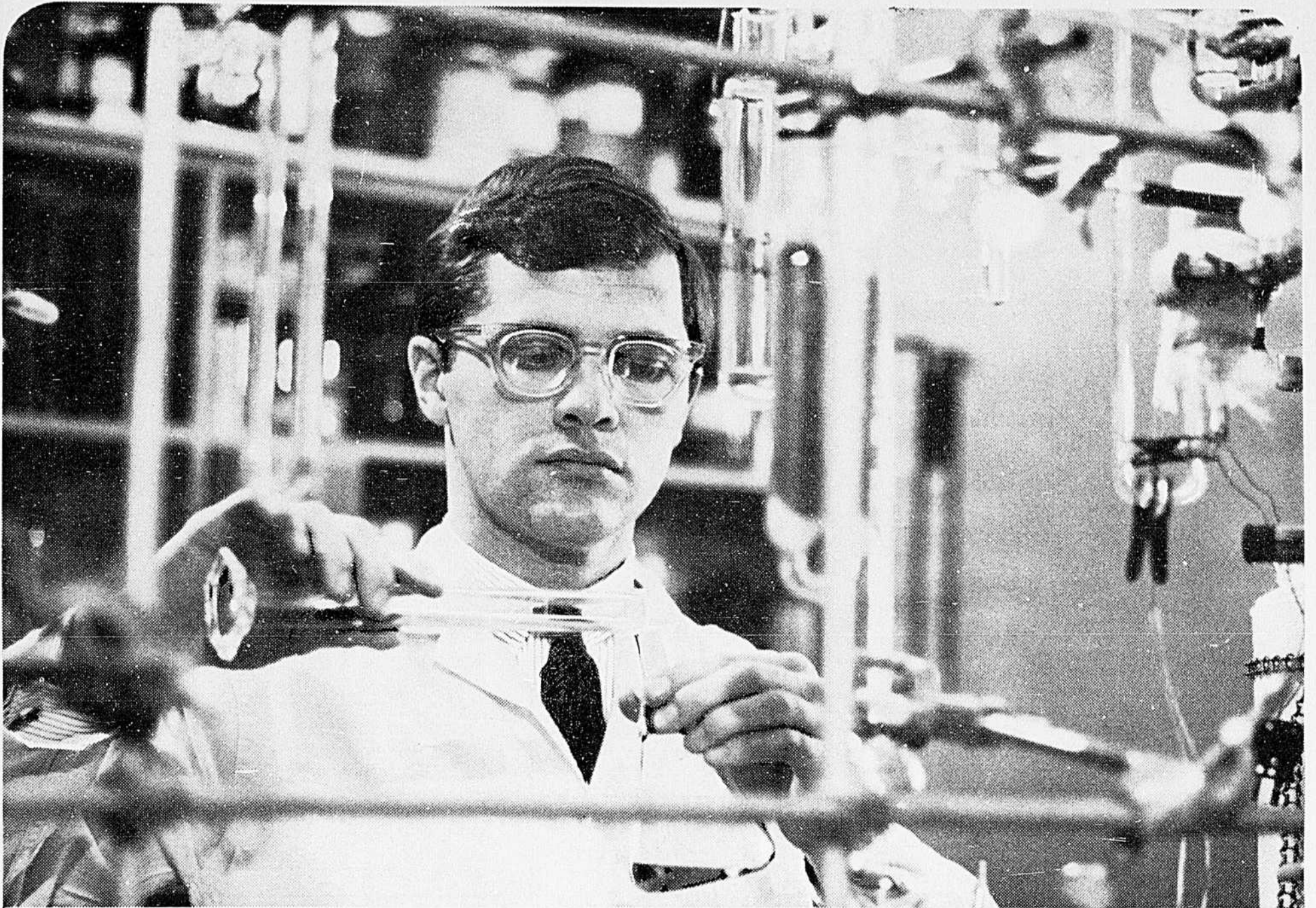
CAMIONS USAGES

1965	DODGE, C500, 163, WB, V8 361, p.s., 900 x 20, RRaxle 17000 lb., garantie
1963	MERCURY 700, châssis et cab. pneus neufs, V-8, 900 x 20 très propre, garantie
1963	INTERNATIONAL, V-8, 1800 Loads, pneus 900x20
1963	FARGO, D-700, 175 WB, 900x20, 2 spds, 1800 lbs.
1963	INTERNATIONAL, 10 roues, dompeuse, F-1800, 900 x 20
1962	G.M.C. Panel, 6 cyl.
1962	VOLKS, Window Van
1960	FARGO, 3 tonnes, D-500
1960	BEDFORD, Panel
1959	G.M.C., pick-up, 6 cyl.
1959	JEEP, Sta., 4 x 4, avec charrue à neige
1956	PELLE Insley Bachoe
1956	FARGO, Tracteur, V-8, 700, fifth wheel
1953	WHITE, 7 tonnes, avec dompeuse, modèle 24
1946	CHEVROLET, army, 4x4, modèle C60L

SAVARIA et FILS LTEE

DEPOSITAIRE CHRYSLER

Saint-Jérôme



La qualité de sa formation professionnelle lui garantit un avenir brillant.

Il n'a que 23 ans.

Pourtant, à le voir au travail, attentif, avec des gestes sûrs, entouré d'appareils coûteux et compliqués, on dirait que ce tout jeune homme est chef de laboratoire.

Chef de laboratoire, il ne l'est pas encore; mais ça viendra bientôt. D'ici quelques années.

Car il est déjà spécialiste, et hautement qualifié.

En chimie. Dans une grande industrie de produits pharmaceutiques. Un poste qu'il a pu choisir par goût, dès la fin de ses études professionnelles, et parmi plusieurs offres d'emploi fort intéressantes.

Aujourd'hui, en effet, l'industrie chimique continue de se développer à un rythme toujours plus accéléré. Partout on a besoin de chimistes spécialisés: dans les grandes savonneries, en métallurgie, dans les raffineries, en pharmaceutique.

C'est dire que notre jeune chimiste n'a pas été une seule semaine sans emploi.

Ses patrons l'ont vu à l'œuvre, et ils ont confiance en lui. Lui, il a confiance en lui-même, et en son avenir. Car, à 23 ans, il est déjà maître de son avenir.

L'histoire de cette réussite a été et sera celle de bien d'autres jeunes Québécois du même âge.

D'autres jeunes Québécois, ceux qui recevront leur formation professionnelle de niveau collégial dans les Instituts Spécialisés ou de Technologie du Québec.

En aérotechnique. En techniques avancées de l'architecture et de la construction. En électrotechnique. En arts graphiques et autres techniques d'art. En mécanique d'ajustage et d'outillage. En métallurgie. En technologie maritime. A l'Institut des Textiles. Ou dans d'autres sphères d'activité professionnelle.

D'autres jeunes Québécois dont vous êtes peut-être, et dont l'avenir est assuré d'avance.

Il est temps pour vous d'y penser. Et de choisir... un avenir brillant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC



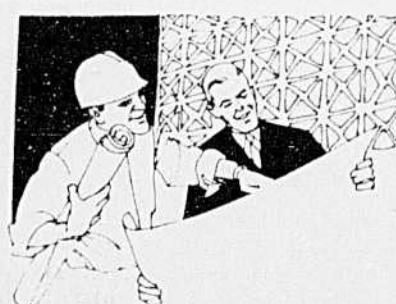
Sciences nautiques

A la fin de votre cours secondaire, de préférence scientifique, vous pouvez vous inscrire à l'Institut de Technologie Maritime du Québec. Trois ans d'études feront de vous un technicien apte à devenir navigateur, pilote, mécanicien de marine, ou futur capitaine. Une noble carrière.



Arts graphiques.

Vous avez terminé une bonne onzième année. Un cours de trois ans à l'Institut des Arts Graphiques fera de vous un spécialiste dans les techniques les plus avancées de l'imprimerie: typographie, impression et ses différents procédés, photo-mécanique, reliure, etc. La carrière est prometteuse.



Construction, techniques avancées.

Pour devenir technicien en construction industrielle, inscrivez-vous après votre cours secondaire à l'un des Instituts de Technologie du Québec, spécialité Bâtiments et Travaux Publics. Après trois ans, vous aurez la compétence voulue pour devenir bientôt un homme-clé dans nos grandes entreprises de construction.

Le 1er mai 1967, c'est la date limite pour vous inscrire à l'un des Instituts Spécialisés ou de Technologie du Québec. Si vous avez déjà choisi votre future spécialisation professionnelle, hâtez-vous de faire votre inscription. Sinon, renseignez-vous au moyen du bon ci-dessous sur les divers aspects de l'enseignement professionnel dispensé dans les Instituts du Ministère de l'Éducation du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec,
Service de l'Information,
625, rue St-Amable, Québec.

J'ai l'intention de m'inscrire à un cours d'enseignement professionnel. La spécialisation qui m'intéresse davantage est

Veuillez donc me faire parvenir une brochure de renseignement.

NOM _____

ADRESSE _____

AUX CONTRIBUABLES DE ST-JEROME

UNE QUESTION DE \$80,000 !

Opinion légale sur le nouveau rôle d'évaluation

Monsieur Gérard Maurice, greffier

Hôtel de Ville

SAINT-JEROME, P.Q.

Le 6 février 1967

Cher monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 20 janvier 1967, nous demandant notre opinion au sujet du rôle d'évaluation, du problème de la taxation et de la taxe pour les égouts.

Nous avons déjà donné notre opinion au sujet du problème de la taxation et de la taxe pour les égouts.

Quant au rôle d'évaluation vous nous avez fourni certains renseignements additionnels au téléphone et lors de votre visite à notre bureau.

Comme nous avons eu l'occasion de vous le dire lors de votre passage à notre bureau, ce cas ressemble en plusieurs points à la cause de Beaudry vs Beauharnois, qui a été jugée en Cour d'Appel.

Comme dans cette cause, de nombreuses irrégularités et illégalités ont été commises dans la nomination des estimateurs et dans la confection du rôle d'évaluation dont les principes sont:

1. Le Conseil en nommant les évaluateurs n'a pas désigné celui qui devait agir comme président;

2. Le Conseil n'a pas déterminé de quelle manière les évaluateurs devraient se partager le travail;

3. Les évaluateurs n'ont pas fait le travail personnellement, mais ont été aidés, semble-t-il, par une vingtaine de jeunes gens qui auraient fait le gros du travail;

4. Les évaluateurs ont changé certaines évaluations après avoir déposé le rôle;

5. Nombre d'erreurs indescriptibles apparaissent au rôle tel que préparé par les estimateurs;

6. Ils n'ont pas déposé le rôle à la date fixée ce qui entraîne un retard et paralyse l'administration de la cité,

Il est bien vrai que l'article 107 de la loi des Cités et Villes dit que les estimateurs peuvent, dans l'accomplissement de leur devoir, requérir les services du greffier ou de toute autre personne lettrée.

Vous remarquerez que lorsqu'on dit toute autre personne lettrée, ceci est au singulier et nous croyons que ceci veut simplement dire qu'ils ont droit de re-

quérir les services d'une personne pour agir comme secrétaire et non pas pour procéder aux évaluations.

Dans les circonstances, nous croyons que la cité a le droit de faire comme dans le cas de Beauharnois, et retourner le rôle aux estimateurs en leur disant que vous ne pouvez l'accepter pour les raisons ci-haut mentionnées.

Nous croyons que les estimateurs tenteront probablement de prendre une action pour être payés de leur compte, mais à la lumière du jugement ci-haut mentionné, nous croyons que vous avez de grandes chances de réussir.

Si vous décidez de refuser le rôle il vous faudrait nommer d'autres estimateurs pour confectionner un nouveau rôle.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels veuillez nous en aviser.

Vous trouverez ci-inclus notre compte en rapport avec cette affaire.

Veuillez nous croire,

Vos tout dévoués,

MARCHESSAULT & ROUSSEAU